

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **13 août 2019**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame France Tardif, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5

Formant quorum sous la présidence de Madame Johanne Delage. Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe sont présent.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 20 par Madame la Mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Madame France Tardif, **appuyée** par Madame Chantal Prévost, l'ordre du jour est adopté.

2019-08-232

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. Suivi et approbation du procès-verbal du 2 juillet 2019

Sur la proposition de Madame France Tardif, **appuyée** par Monsieur Jean-Pierre Comtois, le procès-verbal du 2 juillet 2019 est adopté.

2019-08-233

Résolution adoptée à l'unanimité.

4. Période de questions

Aucune question provenant du public.

5. Rapport du directeur incendie

Dépôt du rapport du directeur incendie.

a) Démission de Madame Claudia Raby comme pompière volontaire ;

CONSIDÉRANT la lettre de démission présentée par madame Claudia Raby ;

**Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement**

D'accepter la démission de Madame Claudia Raby comme pompier volontaire à La Patrie ;

De la remercier pour ces années de services.

2019-08-234 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱ

b) Promotion de Marilou Delage, pompière volontaire, comme directrice adjointe ;

Considérant que Madame Marilou Delage, pompière volontaire, occupe présentement le poste de lieutenant ;

Considérant que plusieurs nouvelles tâches lui sont octroyées au sein du service incendie ;

**Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement**

D'attribuer la promotion du poste de directrice adjointe à Madame Marilou Delage et de lui attribuer le salaire convenant à ce poste selon la directive de service 21 des pompiers volontaires de La Patrie.

2019-08-235 Résolution adoptée à l'unanimité.ⁱⁱⁱ

c) Service incendie – création d'un nouveau poste – OSST ;

Considérant qu'il est important d'avoir un Officier de Santé et Sécurité au Travail (OSST) ;

Considérant qu'il est important d'avoir cet OSST sur les interventions, car il s'assure de la sécurité des pompiers ;

Considérant que les opérations supervisent l'ensemble des manœuvres sur le site et que l'OSST pourra s'occuper uniquement de la sécurité ;

**Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyé par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement**

De nommer Monsieur Alain Delage au poste d'Officier de Santé et de Sécurité au Travail (OSST) et d'accepter le salaire

attribué à ce poste selon la directive de service 21 des pompiers volontaires de La Patrie.

2019-08-236 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^{iv}***

d) Candidature pompière volontaire ;

ATTENDU QUE pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'engager de nouveau pompier volontaire ;

ATTENDU QUE Madame Cindy Lehouillier demeure maintenant à La Patrie, et elle est intéressée à se joindre à l'équipe.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Madame France Tardif, appuyée par Madame Chantal Prévost et **résolu unanimement :**

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie accepte d'embaucher Madame Cindy Lehouillier en tant que pompière volontaire au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité de La Patrie comme le protocole d'embauche le stipule.

2019-08-237 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^v***

e) Retraite de monsieur André Jetté comme pompier volontaire ;

CONSIDÉRANT la lettre de démission présentée par Monsieur André Jetté ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyé par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

D'accepter la démission de Monsieur André Jetté comme pompier volontaire à La Patrie ;

De le remercier pour ces années de services.

2019-08-238 ***Résolution adoptée à l'unanimité.^{vi}***

f) Approbation de diverses dépenses ;

Sur la proposition de Monsieur Jean-Pierre Comtois
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- Location machine pression test tuyaux ;
- Test de conformité autopompe et pompe portative ;
- Test de conformité des échelles ;
- Test de conformité outils désincarcération ;

- Test de conformité A.P.R.I.A :

Que les dépenses sont acceptées telles que budgétées.

2019-08-239 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{vii}**

6. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport du directeur de voirie.

- a. Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale-volet projet particulier d'amélioration par circonscription électorale ;**

Considérant l'aide financière accordée pour l'amélioration ou la construction de routes municipales offertes par le programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE) ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
Appuyée par Madame Chantal Prévost

Il est résolu unanimement de déposer une demande d'aide financière au montant de 20 000 \$ pour les travaux d'amélioration des chemins suivants :

- Route 257 Nord
- Chemin Boulanger
- Rang Cohoes
- Route Daniel
- Chemin de la Petite-Angleterre
- Rang Labonne
- Chemin du Petit-Canada Ouest
- Chemin du Petit-Québec

De faire la demande auprès du député, Monsieur François Jacques, dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE).

2019-08-240 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{viii}**

- b. Fin d'emploi – Directeur de voirie en probation ;**

Considérant que Monsieur David Vachon Parent n'a pas les exigences requises selon nos attentes pour devenir Directeur de la voirie ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Madame Nathalie Pilon
Et résolu unanimement

De mettre fin à l'emploi de Monsieur David Vachon Parent.

2019-08-241 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{ix}**

c. Embauche – Préposé aux travaux publics ;

Attendu que la municipalité de La Patrie a publié une offre d'emploi sur Facebook, le site Web de la Municipalité ainsi qu'à 3 endroits différents dans la municipalité (Bonichoix, bureau municipal, caisse Desjardins), afin d'obtenir des candidatures pour le poste de préposé aux travaux publics ;

Attendu qu'après la non-réception d'aucun CV par la poste, courriel ou en personne, la municipalité procéda par invitation pour ce poste ;

Attendu qu'à la suite de la procédure par invitation par la municipalité auprès de personnes aptes pour ce travail, la municipalité a reçu une offre d'une personne intéressée par l'emploi ;

Il est proposé par Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu à l'unanimité

Que la municipalité de La Patrie entérine l'embauche de Monsieur Mathieu Carrier au poste de préposé aux travaux publics depuis le 5 août 2019, selon les conditions de son contrat qui sera déposé aux membres du conseil ;

Qu'il sera en période d'essai jusqu'au premier (1) novembre 2019.

2019-08-242 Résolution adoptée à l'unanimité.^x

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

a) Appui à la candidature de la MRC du Haut-St-François au Prix Leadership Municipal de la FQM (Fédération québécoise des municipalités) :

Attendu que depuis 2014, la MRC du HSF coordonne une démarche de développement territoriale globale et intégrée visant à améliorer la qualité de vie de la population de son territoire :

Attendu que cette démarche vise à mieux travailler ensemble, soit entre les municipalités et les organismes sectoriels ;

Attendu qu'à ce jour, un système de gouvernance pour cette démarche est implanté dans le HSF avec à sa tête une équipe de développement formée d'élus, de directions générales et/ou de représentants des différents organismes et institutions (CSHC, CIUSSS, CDC, CJE, SADC, CLD et

Emploi Québec). À cette équipe de développement s'ajoutent 3 comités opérationnels formés de représentants de différents organismes du territoire ainsi qu'un comité de coordination ;

Attendu que cette démarche été coordonnée de façon concertée auprès de plus de 120 intervenants, citoyens, élus et représentants de différents organismes, lors de différentes consultations, afin d'établir un portrait quantitatif et qualitatif du territoire, qui a mené à définir une vision des valeurs et des changements souhaités :

Cinq valeurs :

Apprentissage - Égalité - Solidarité - Préservation - Audace

Huit changements souhaités :

- Donner à la population le goût d'apprendre et d'entreprendre (une population audacieuse) ;
- Augmenter la scolarisation et les compétences de la population ;
- Augmenter la population active et sa qualification ;
- Avoir une culture d'égalité homme femme ;
- Avoir une culture de solidarité forte entre les citoyens, les organismes et les municipalités ;
- Avoir une vision d'avenir partagée et rassembleuse dans laquelle chaque acteur sait qu'il a un rôle à jouer et qui guide les actions de tous ;
- Avoir une croissance démographique dans l'est du territoire ;
- Réduire l'âge médian pour l'ensemble du territoire et surtout dans l'est.

En conséquence, il est proposé par Madame Nathalie Pilon, **appuyée** par Madame Chantal Prévost et **résolu** que la municipalité de La Patrie appuie le dépôt de candidature de la MRC du HSF pour le prix du leadership municipal 2019 de la FQM ;

Que ce prix souligne une initiative remarquable d'une municipalité ou d'une MRC pour le développement de son milieu, par la mise en œuvre d'un projet structurant pour la communauté locale ou régionale ;

2019-08-243

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xi}

b) Soirée reconnaissance pour les finissants ;

Considérant que la municipalité de La Patrie tient à féliciter les jeunes pour leur persévérance scolaire ainsi que leur détermination à obtenir leur diplôme d'études secondaires ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

D'organiser une soirée reconnaissance à l'intention des finissants de secondaire V originaires de La Patrie le 4 septembre 2019 et d'accorder une bourse de 200 dollars afin de les encourager dans leurs projets futurs.

2019-08-244 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xii}*

c) Réservation Kiosque – 4^e édition du festival Musique aux Sommets ;

Considérant que le Festival de Musique aux sommets offre la possibilité aux personnes de faire la réservation d'un kiosque afin de révéler leurs produits et leurs services aux nombreux touristes qui se déplaceront pour cette 4^e édition du festival ;

Considérant que l'organisateur fournira l'espace prévu, assurera la sécurité et l'entretien du site et fournira l'électricité (sous réserve que l'exposant en ait fait la réservation) ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Madame Nathalie Pilon
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie monte un kiosque au montant de 40.00 \$ afin d'offrir à ces artisans et autres vendeurs locaux la possibilité d'offrir leurs produits à partir de ce kiosque pendant le festival qui aura lieu le 16 au 18 août 2019 ;

Que Musique aux sommets se dégage de toute responsabilité en cas de vol, feu, vandalisme, accident physique ou tout autre dommage, perte, causés par des imprévus.

2019-08-245 *Résolution adoptée à l'unanimité.^{xiii}*

d) Dépôt collecte spéciale ARPQ-Québec 2019 ;^{xiv}

Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe dépose la facture à recevoir (bénéfice) pour la collecte spéciale du 11 mai 2019 au Centre communautaire, 44 rue Garneau, aux membres du conseil.

e) Programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie WaterSense d'Hydro-Québec ;

Considérant que de plus en plus de citoyens manquent d'eau dans leurs puits et que les demandes de captation de la part des citoyens sont de plus en plus fréquentes auprès des municipalités ;

Considérant les changements climatiques, les périodes de sécheresse qui risquent d'augmenter en longueur et en intensité ce qui causera de plus en plus de pénurie d'eau parmi les citoyens ;

Considérant que la municipalité bénéficie d'une offre spéciale avec un rabais de 69 % sur le prix unitaire pour aussi peu que 8 \$ par trousse ;

Considérant que cette offre s'applique pour un minimum de cinquante (50) trouses ;

Considérant que l'installation d'une pomme de douche à débit réduit qui consomme 5.7 litres par minute peut faire économiser 10 000 litres d'eau par personne par année et qu'un ménage peut ainsi réduire de 15 % sa consommation d'eau par cette simple mesure ce qui permet d'épargner de l'eau tout au long de l'année ce qui peut faire une énorme différence en période de sécheresse ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie fasse l'achat de 50 trouses, dont 10 pommes de douche fixe à 8 \$ et 40 pommes de douche téléphone à 12 \$ chacune, pour un montant de 560 \$ plus taxes afin de donner un coup de pouce aux citoyens pour préserver la pérennité de leurs puits en leur offrant des trouses de produits économiseurs d'eau et d'énergie WaterSense gratuitement.

2019-08-246 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xv}**

f) Dépôt Valoris – Ajustement du tarif de traitement des déchets 2019 pour les municipalités membres ;

Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe dépose la lettre de Valoris concernant l'ajustement du tarif de traitement des déchets 2019 pour les municipalités membres, aux membres du conseil.

g) Invitation Virage santé mentale – 12^e édition de la classique de golf ;

Considérant que Virage santé mentale organise cette activité de financement pour les aider à répondre encore mieux aux besoins qu'ils côtoient quotidiennement et d'adapter leurs services qu'ils offrent toujours gratuitement à la personne qui vient chercher de l'aide à Virage Santé mentale ;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie fasse un don de 90 \$ afin d'aider l'organisme Virage santé mentale dans leur projet pour les gens ayant besoin d'eux.

2019-08-247 **Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvi}**

h) Demande de commandite – Chambre de commerce du HSF – conférence Colette Roy Laroche : se relever en situation difficile ;

Considérant que la Chambre de commerce du HSF invite la municipalité à une conférence avec Colette Roy Laroche dont le titre est : se relever en situation difficile ;

Sur la proposition de Madame France Tardif
Appuyée par Madame Chantal Prévost
Et résolu unanimement

Que la municipalité de La Patrie autorise Mesdames Nathalie Pilon et Johanne Delage et Messieurs Richard Blais et Jean-Pierre Comtois à participer à cette invitation au coût de 20 \$ le mercredi 11 septembre 2019 à 8 h à la Salle Guy-Veilleux à Cookshire ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-08-248

Résolution adoptée à l'unanimité.^{xvii}

i) Dépôt Rapport annuel 2018-2019 – Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François ;

Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe dépose le rapport annuel 2018-2019 de la Table de concertation des personnes âgées du Haut-Saint-François, aux membres du conseil.

j) Invitation formation de l'Association québécoise d'urbanisme ;

REFUSÉ

k) Demande Coop – Copie Annuaire des subventions au Québec 2019 ;

Considérant que l'Annuaire des subventions du Québec contient 442 pages et que pour l'obtenir, la municipalité de La Patrie a déboursé un montant de 80.43 \$;

Considérant que l'Association Coopérative de La Patrie fait la demande d'obtenir une copie de cet annuaire ;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Madame France Tardif
Et résolu unanimement

Que le conseil municipal accorde le droit à l'Association Coopérative de La Patrie de communiquer avec Monsieur Patrice Amyot pour consulter l'annuaire des subventions du Québec 2019.

Que les codes d'accès à cet annuaire restent privés à la municipalité de La Patrie.

2019-08-249 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xviii}

l) Invitation colloque de zone Estrie de l'ADMQ ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'autoriser Marie-France Gaudreau à participer au Colloque de la Zone Estrie de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui aura lieu le jeudi 19 septembre 2019 qui se tiendra au Vignoble le Cep d'Argent à Magog pour un montant de 90 \$ non taxable. Les frais de déplacement seront payés selon la politique en vigueur.

2019-08-250 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xix}

m) Édition 2019 du cahier spécial sur le Haut-Saint-François de la Tribune ;

Considérant que La Tribune fera découvrir notre belle région grâce au cahier du HSF ;

Considérant que cette publication présentera un bon nombre d'entrevues avec des personnalités locales, en plus de reportage sur des initiatives et des projets qui illustrent la qualité de vie et le dynamisme de cette région ;

Considérant que La Tribune distribuera ce cahier spécial dans plus de 6 500 foyers additionnels de la MRC du HSF, le mercredi suivant en plus de ses abonnés ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame France Tardif

Il est **résolu** de faire l'achat d'une demi-page en couleur d'un montant de 1 165 \$ plus taxes.

2019-08-251 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xx}

n) Demande affichage sensibilisation – chute La Patrie ;

Considérant la demande de plusieurs touristes ainsi que des citoyens concernant les sentiers de la Cascade près de la Base plein air La Patrie ;

Considérant que cet endroit est utilisé de manières souvent non respectueuses, endommagement des sentiers avec l'installation de tentes dans le sentier et autres, tir de fusil sur des canettes sur les plateformes pour les campeurs, non-respects des visiteurs de la part de personne déjà présente sur le site ;

Considérant que ce terrain appartient au MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE RESS. NATURELLE, mais qu'il abrite un merveilleux attrait : les chutes, pour les citoyens autant que les touristes ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Madame France Tardif

Et **résolu** de faire de la publicité dans le Jaseur municipal afin de sensibiliser les personnes fréquentant cet endroit qu'ils doivent respecter les visiteurs qui vont aussi sur le site ainsi que les sentiers et les plateformes des campeurs de passage qui appartiennent aux sentiers frontaliers.

Qu'ils doivent ramasser leurs déchets après leur visite afin de permettre à nos attraits de rester en beaux états et d'être respectés ;

Que la municipalité informe son policier parrain de cette situation afin que celui-ci puisse ajuster sa surveillance au niveau de cet endroit ;

Que la municipalité de La Patrie informe le Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles de ce problème récurrent.

2019-08-252 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxi}

o) Invitation lancement livre – Histoire d'une région étoilée ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie a fait l'achat de deux livres de Madame Yvette Labonne concernant une Étude historique de la région du mont Mégantic qui inclut La patrie ;

Considérant que Madame Yvette Labonne organise un lancement de son livre le 20 septembre à 13 h 30, à l'ASTROLab du Parc national du Mont-Mégantic et que l'entrée sera gratuite au public ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Et **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise Mesdames Johanne Delage, Nathalie Pilon et France Tardif à participer à ce lancement du livre << Histoire d'une région étoilée >> ;

Que cette invitation sera publicisée dans le bulletin municipal ;

Que les frais divers soient remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-08-253 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxii}

p) Lettre d'appui – AFC des Appalaches ;

Considérant que la Municipalité de La Patrie est heureuse de constater qu'un projet d'envergure dans notre communauté est en planification;

Considérant que c'est en mobilisant l'ensemble des acteurs et intervenants de la région que AFC des Appalaches trouvera les solutions à certaines problématiques régionales comme la pénurie de main-d'œuvre, la demande accrue de formation et le manque de relève acéricole;

Considérant que les étapes du projet et les services qui en découleront intègrent bien les différents pôles du développement durable et prévoient un réel effort de coopération;

Considérant que l'acériculture est un axe de développement économique majeur pour la région et ce projet est novateur grâce à l'utilisation de nouvelles technologies qui tiennent compte des enjeux environnementaux. Il permettra au milieu de se démarquer et d'offrir des services complets en acériculture, et ce pour l'ensemble de la population;

Considérant qu'Aménagement forestier coopératif des Appalaches est présent et actif sur le territoire du Haut-Saint-François et du Granit depuis plus de quarante-cinq ans et est en mesure de mener à terme un tel projet;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Madame Chantal Prévost

Et **résolu** que la Municipalité de La Patrie appuie par une lettre le projet de construction d'un centre de bouillage et de développement des services acérico-forestiers de l'AFC des Appalaches.

2019-08-254 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxiii}

q) Nomination de l'inspecteur en bâtiment

Attendu que Monsieur Paul Olsen nous a fait parvenir une offre de service en matière d'urbanisme ;

Attendu qu'il s'agit d'un poste comme employé pour la municipalité de La Patrie ;

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher un inspecteur en bâtiment suite à la fin d'emploi de Monsieur Fernando Rosas à ce poste, qui verra à l'émission des permis, et à l'application de la Loi sur la qualité de l'environnement, etc.;

Il est proposé par Monsieur Jean-Pierre Comtois, **appuyé** par Madame France Tardif et **résolu** que la municipalité de La Patrie nomme, comme inspecteur en bâtiment avec les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour l'exécution de ses tâches, Monsieur Paul Olsen, comme employé, soit 7.5 heures au taux horaire de 25\$/h, à la fréquence d'une journée par semaine et que les frais de déplacement à partir du bureau municipal, pour exécuter les inspections suite à la délivrance

des permis si nécessaire seront remboursés tels que la politique interne le mentionne ;

Qu'une feuille de temps avec description de tâches détaillées doit être remise à la direction générale pour la confection de la paie ;

Qu'un avis préalable de trente (30) jours doit être donné à la Direction générale en cas de cessation d'emploi.

2019-08-255 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxiv}

r) Nomination d'un inspecteur temporaire pour formation et avancement de dossier ;

Attendu que la municipalité de La Patrie a fait l'emploi de Monsieur Paul Olsen comme inspecteur municipal ;

Attendu que la municipalité de La Patrie engage Monsieur Ghislain Lambert comme employé pour s'occuper de la formation de Monsieur Paul Olsen et de l'avancement des dossiers en suspens et en retard ;

Attendu qu'il s'agit d'un poste comme employé temporaire pour la municipalité de La Patrie ;

Il est proposé par Madame France Tardif, **appuyé** par Madame Chantal Prévost et **résolu** que la municipalité de La Patrie nomme comme inspecteur temporaire en bâtiment avec les pouvoirs qui lui sont nécessaires pour l'exécution de ses tâches, Monsieur Ghislain Lambert, comme employé, au taux horaire de 35\$/h, pour 3 heures par semaine les lundis de 16 h à 19 h variables selon ses disponibilités ;

Que Monsieur Ghislain Lambert sera engagé temporairement pour la formation de Monsieur Paul Olsen et la mise à jour des dossiers en attentes ;

Que les frais de déplacement à partir du bureau municipal pour exécuter les inspections suite à la délivrance des permis si nécessaire seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2019-08-256 **Résolution adoptée à l'unanimité.**^{xxv}

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, **appuyée** par Madame Nathalie Pilon, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 191 244.15 \$, Référence aux numéros de déboursés 201900394 à 20190483 et références aux chèques numéros 10076 à 10136 et les chèques numéros 201900264 à 201900318 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit. Les dépenses autorisées en vertu du règlement 102-18 - Règlement décrétant la délégation de compétence de la part du conseil aux officiers municipaux et du suivi budgétaire totalisent 2 090.61 \$

2019-07-257 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

10. Situation financière au 31 août 2019

La directrice-générale adjointe présente un état sommaire de la situation financière en date du 31 août 2019.

11. Rapport de la mairesse

La mairesse donne un compte rendu des rencontres du mois.
- **CSM** – rencontre avec le complexe sportif Mégantic

12. Période de questions

Aucune question provenant du public.

14. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame France Tardif, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 20 h 50.

2019-07-258 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse

-
- ⁱ 2019-08-14 – impression du PV et mise à jour Index;
ⁱⁱ 2019-08-14 – envoi lettre remerciement et résolution par la poste, copie au dossier;
ⁱⁱⁱ 2019-08-14 – envoi à Louis Desnoyers résolution et copie au dossier Marilou D;
^{iv} 2019-08-14 – Envoie résolution Louis Desnoyers et copie au dossier Alain D;
^v 2019-08-14 – Envoi Louis Desnoyers courriel et copie au dossier de Cindy Lehouiller;
^{vi} 2019-08-13 – donner lettre remerciement en personne par mairesse et 2019-08-14; envoi résolution Louis D et copie au dossier;
^{vii} 2019-08-14 – Envoi Louis Desnoyers courrier et copie dossier;
^{viii} 2019-08-14 – Envoi courriel résolution à Manon Bouchard attaché politique de Monsieur François Jacques;
^{ix} 2019-08-14 – Envoie Luc Bibeau et copie au dossier David Parent;
^x 2019-08-14 – Copie mise au dossier;
^{xi} 2019-08-14-envoi par courriel CLD – Marie-Hélène Boucher;
^{xii} 2019-08-14 – Confirmation date avec Polyvalente et envoi des lettres aux finissants pour réception de leur diplôme;
^{xiii} 2019-08-14 chèque 10139 et envoi courriel contrat et résolution et envoi chèque poste;
^{xiv} 2019-08-14 – Document mis au dossier arpQ 2019;
^{xv} 2019-08-14 – Appeler personne pour commande et envoi courriel solutions Hydro;
^{xvi} 2019-08-15 – Envoi chèque 10138 avec résolution par la poste;
^{xvii} 2019-08-15 – Envoi au conseiller pour validation agenda;
^{xviii} 2019-08-15 – Envoie Patrice et Coop par courriel;
^{xix} 2019-05-15 – Chèque envoyé 10137 avec résolution;
^{xx} 2019-05-15 -contacter Mme St-Louis, en attente JCV texte;
^{xxi} 2019-08-15 – Contacter ministère et policière marraine;
^{xxii} 2019-08-15 – Envoi courriel 3 personnes allant invitation;
^{xxiii} 2019-08-15 – Envoie toutes les municipalités et AFC des Appalaches par courriel;
^{xxiv} 2019-08-15 – Appel M. Olsen et remplir papier emploi;
^{xxv} 2019-08-15 – Dossier remis en main propre et papier emploi;